



## Newsletter 01-09



### Possibilités et limites des programmes conjoncturels

Les stabilisateurs automatiques de la conjoncture sont souvent sous-estimés en Suisse. L'on réclame généralement des interventions musclées de l'Etat, bien que le bilan de ces interventions soit décevant. Le programme en plusieurs étapes de la Confédération est judicieux. [suite »](#)



Pascal Gentinetta  
Directeur economieuisse

### Des mesures conjoncturelles modérées plutôt que des cadeaux aux électeurs

Face à la crise économique, les acteurs de la politique suisse se livrent à une surenchère de propositions en vue de la mise en place de programmes conjoncturels. Nombre de ces acteurs politiques proposent des cadeaux aux électeurs avant tout dans le but de maximiser leurs chances aux élections. L'objectif de stabiliser efficacement la conjoncture ne joue qu'un rôle secondaire.

Par conséquent, la Confédération doit examiner d'un œil très critique les mesures supplémentaires proposées. Sachant qu'une détérioration de la situation économique a été annoncée, il y a lieu d'accorder une attention particulière à l'industrie exportatrice, fortement malmenée. Dans cette perspective, il importe d'utiliser les possibilités de la garantie contre les risques à l'exportation, par exemple. Une prolongation du chômage partiel de 12 à 18 mois peut aussi soulager temporairement les entreprises exportatrices. Cette solution aurait le mérite de maintenir les personnes en emploi. Afin d'éviter d'affecter le climat de consommation, toujours stable, il serait judicieux de remettre la hausse de TVA en faveur de l'AI à une période plus propice.

### Accords bilatéraux à nouveaux confirmés

economieuisse se félicite de la décision du souverain de reconduire l'accord sur la libre circulation des personnes et de l'étendre aux deux nouveaux Etats membres de l'UE que sont la Roumanie et la Bulgarie. Cette nouvelle confirmation des accords bilatéraux conclus avec l'UE renforce la place économique suisse et est dans l'intérêt général du pays. L'engagement fort d'economieuisse a porté ses fruits. [suite »](#)

**Graphique du mois:** Opération de toilettage pour la quote-part fiscale de la Suisse

### Salaires des managers : renforcer les droits des actionnaires

Les débats relatifs aux salaires et bonus se sont intensifiés ces derniers temps. La gauche réclame la définition, par l'Etat, de plafonds tandis que l'initiative Minder voit la solution dans l'introduction d'une vingtaine de nouvelles interdictions et peines privatives de liberté. [suite »](#)

### Agriculture : un nouveau moratoire n'améliorera pas la situation

Le Conseil fédéral propose d'adopter une nouvelle disposition transitoire afin de prolonger le moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture. [suite »](#)

### Péage routier : inadapté, cher et peu efficace

Le péage routier a suscité des attentes élevées, mais les expériences faites à l'étranger sont décevantes. Malgré des taxes élevées, les embouteillages n'ont pu être supprimés. Des essais de péage routier ne se justifient pas en Suisse. [suite »](#)

**La colonne de Bruxelles:** Libéralisation réussie des marchés postaux européens

### Pour une compensation annuelle de la progression à froid

economieuisse est favorable à une compensation annuelle et automatique des effets de la progression à froid. Deux cantons et plusieurs pays ont d'ores et déjà introduit cette pratique. La charge administrative impliquée est acceptable au regard des bénéfices attendus. [suite »](#)

### Prix de l'électricité : de nouvelles mesures s'imposent

Le Conseil fédéral a décidé plusieurs adaptations à court terme en vue de limiter la hausse des prix de l'électricité annoncée depuis l'été dernier. Il est encore trop tôt pour évaluer pleinement leurs conséquences. [suite »](#)

**Priorités de nos membres:** FASMED, la voix de la technologie médicale en Suisse

### Loi sur la recherche : révision partielle sur la ligne d'arrivée

Le projet de loi présenté dans le message en vue de la révision partielle de la loi fédérale sur la recherche a été considérablement amélioré par rapport à la consultation. La majorité des améliorations suggérées par economieuisse ont été retenues. [suite »](#)

### Création de la Fondation de recherche ICC

Plus de 250 chefs d'entreprises et représentants d'organisations internationales étaient

présents le 2 février pour fêter le 90e anniversaire de ICC et la création de sa Fondation de recherche. [suite »](#)

---

**Portrait d'une PME:** break/through, l'agence pour l'innovation

---

### **Le Sommet européen des affaires de Bruxelles**

Les 26 et 27 mars 2009, Bruxelles accueillera le septième Sommet européen des affaires. Comme les années précédentes, ce congrès est la plateforme de discussion et de réseautage la plus importante pour les représentants de l'économie et les décideurs européens de haut rang. [suite »](#)

---

### **Regina Ammann est arrivée en tête**

Regina Ammann, la nouvelle déléguée d'économiesuisse à Berne, a remporté la compétition de ski des parlementaires britanniques et suisses de Davos. Bravo ! [suite »](#)

---

### **Imprimer toute la newsletter (PDF)**

#### **Agenda**

- 06.03 Consultation - Transport routier:  
**Circulation dans les agglomérations et suppression des goulets d'étranglement dans le réseau national routier**
- 09.03 Consultation - Politique de la santé  
**Projet de révision partielle de l'Ordonnance du DFI du 29 septembre 1995 sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins, OPAS)**
- 15.03 Consultation - Transport routier:  
**Via Sicura - Programme d'action de la Confédération visant à renforcer la sécurité routière**
- 06.04 **Conférence de presse annuelle Genève**
- 06.04 **Conférence de presse annuelle Zürich**
- 04.09 **Journée de l'économie**

#### **Publications**

- » communiqué: Mesures fiscales pour améliorer l'attrait de la Suisse
- » dossierpolitique: Budget 2009 et plan financier 2010-2012 : le frein à l'endettement à l'épreuve
- » dossierpolitique: Présentation de la session d'hiver des Chambres fédérales
- » dossierpolitique: Principe du Cassis de Dijon : un pas de plus en faveur de la libre circulation des marchandises
- » dossierpolitique: Politique climatique : l'économie se positionne
- » Consultation: Révision totale de la loi sur les marchés publics
- » Consultation: Constitution d'une réserve au bilan, destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture
- » Consultation: Loi fédérale sur l'examen et le contrôle de la sécurité technique
- » Communiqué: Les mesures visant à atténuer l'augmentation des prix de l'électricité sont insuffisantes
- » Communiqué: Remplacer à temps les centrales nucléaires de Beznau et Mühleberg
- » Communiqué: Peaufiner le gouvernement d'entreprise dans le droit de la société anonyme
- » Prise de position: Initiative Minder sur les rémunérations: risque de surréglementation

Vous pouvez en tout temps vous désabonner de la newsletter.



## Possibilités et limites des programmes conjoncturels

05.02.2009

**Les stabilisateurs automatiques de la conjoncture sont souvent sous-estimés en Suisse. L'on réclame généralement des interventions musclées de l'Etat, bien que le bilan de ces interventions soit décevant. Le programme en plusieurs étapes de la Confédération est judicieux.**



Les stabilisateurs automatiques sont l'élément de soutien de la conjoncture le plus important. Leur importance est souvent sous-estimée en Suisse. Lorsque l'activité économique ralentit, les dépenses de l'Etat augmentent automatiquement. Ainsi par exemple, selon les estimations du Seco, l'assurance chômage dépensera 1,1 milliard supplémentaire en 2009 et quelque 2,7 milliards de francs supplémentaires en 2010, sans qu'aucune décision parlementaire ne soit nécessaire. Le concept du frein à l'endettement autorise la Confédération à

faire des déficits pendant les périodes économiquement difficiles. Outre ces augmentations de dépenses, le fait qu'il ne faille pas procéder à des hausses d'impôts pour compenser le recul des recettes représente aussi un stabilisateur automatique important.

### Politiques fiscales discrétionnaires en question

Une politique fiscale discrétionnaire a pour but d'influencer l'évolution conjoncturelle. Or le bilan des interventions discrétionnaires est décevant, contrairement à celui des stabilisateurs automatiques. Les tentatives de stimuler la conjoncture par une modulation des impôts ou des dépenses ont échoué dans la plupart des cas. Leurs effets se produisent généralement trop tard, au mauvais endroit ou sont inférieurs aux attentes. Quant aux baisses d'impôt, elles semblent avoir moins d'influence sur la conjoncture à court terme qu'une augmentation des dépenses, cependant cela n'est pas forcément vrai à long terme. Et l'augmentation des dépenses entraîne aussi souvent des effets d'aubaine. En outre, ces dépenses sont aussi fréquemment décidées non en fonction de leur impact espéré, mais en fonction du poids des groupes politiques qui les défendent. En revanche, des baisses d'impôt durables ont un effet positif sur la croissance. Et peu d'experts contestent le fait que les hausses d'impôt ont un effet négatif considérable sur le PIB.

Manifestement, il n'existe pas de mesure parfaite qui n'aurait pas d'effets secondaires. Dans l'ensemble, il faut retenir que si toutes les mesures de politique fiscale peuvent stabiliser la conjoncture, leurs chances de succès sont faibles dans un petit pays qui, comme la Suisse, entretient des relations étroites avec d'autres économies. Dans l'optique d'une stabilité à long terme, et vu la faible efficacité des mesures de politique financière en Suisse, il ne faudrait mettre en oeuvre que des mesures qui seraient tôt ou tard de toute manière réalisées.

### L'approche progressive du Conseil fédéral est judicieuse

De ce point de vue, le programme du Conseil fédéral, qui s'articule en plusieurs étapes est judicieux. La première étape a déjà été mise en oeuvre et la deuxième est prête. Pour la suite, des mesures sont préparées, mais elles seront seulement mises en oeuvre si la situation évolue dans un certain sens. Cette manière d'agir permet de réduire les décalages résultant des processus politiques. Elle permet en même temps d'examiner soigneusement les mesures et de les appliquer rapidement en cas de besoin. L'approche modérée envisagée par le Conseil fédéral se justifie d'autant plus que l'économie intérieure, qui bénéficierait prioritairement des programmes de dépenses, n'est encore que peu touchée par la crise financière. Au contraire de l'économie d'exportation, qui est elle sérieusement touchée, et qui ne profiterait pas des efforts de relance. Mais pour cette dernière en revanche, la prolongation à 18 mois de la durée maximale du chômage partiel serait particulièrement utile.

Pour toute question :

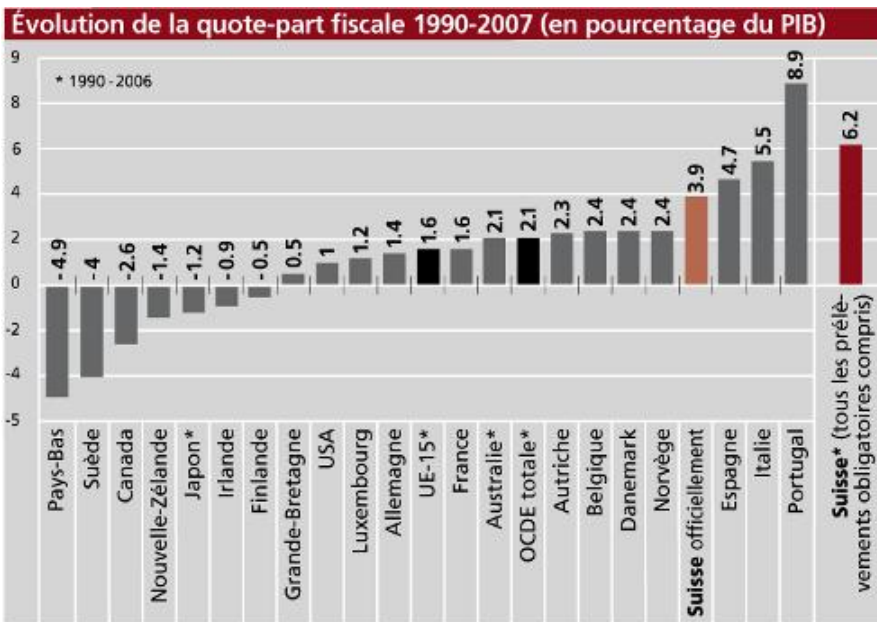
[rudolf.minsch@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.minsch@economiesuisse.ch)

## Graphique du mois: Opération de toilettage pour la quote-part fiscale de la Suisse

05.02.2009

**D'après les calculs de l'OCDE, la Suisse possède une quote-part fiscale modérée en comparaison internationale. Cela ne correspond pas totalement à la réalité : des dépenses importantes ne sont pas prises en compte, en particulier les cotisations d'assurance maladie et accidents obligatoires.**

En Suisse, la charge fiscale et les prélèvements sociaux sont restés pratiquement constants en 2007 : Ils ont augmenté de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2006 pour atteindre 29,7 %. Ce taux reste proche du taux record de 30,0 % enregistré en 2000. Dans les Statistiques des recettes publiques de l'OCDE, la Suisse se présente sous un jour avantageux en comparaison internationale. Seul le Mexique, le Japon et les Etats-Unis possédaient une quote-part fiscale inférieure en 2007. Le Danemark et la Suède se trouvent à l'autre bout du classement avec des quotes-parts fiscales de respectivement 48,9 % et 48,2 %. Ces statistiques donnent une image partielle de la réalité helvétique. En effet, la quote-part indiquée ne tient pas compte des contributions obligatoires à des institutions de droit privé. Ainsi, les cotisations d'assurance maladie et accidents obligatoires, les prélèvements des caisses de compensation familiale et la part obligatoire de la prévoyance professionnelle ne sont pas pris en considération. Si le calcul tenait compte des cotisations d'assurance maladie et accidents, alors la Suisse se retrouverait au milieu du classement de l'OCDE. En effet, d'autres pays, comme l'Allemagne, financent la couverture de ces risques avec les recettes fiscales générales. Si on ajoute la cotisation au titre de la prévoyance professionnelle obligatoire, la quote-part suisse avoisinerait les 43 %.



Source: DFF, Communiqué de presse du 17 octobre 2007 et OCDE, Revenue Statistics 1965-2007, Édition 2008, Table A

### Dynamique différente

Indépendamment de la question de la justesse de la méthode et de la comparabilité, on peut s'interroger sur l'évolution de la charge fiscale depuis 1990. Il apparaît que la charge fiscale « officielle » a augmenté de 3,9 points de pourcentage, une hausse nettement supérieure à celle enregistrée par la majorité des pays de l'OCDE. Or la tendance est fortement sous-estimée dans la statistique officielle, ce qui est préoccupant. Au fil des ans, les prélèvements obligatoires ignorés augmentent davantage que la charge fiscale « officielle » : entre 1990 et 2006, la quote-part fiscale élargie comprenant l'ensemble des cotisations obligatoires a progressé de 6 points. Au vu de la dynamique des coûts, cette tendance n'est pas près de changer.

### Avenir incertain

Ces dernières années, croissance économique oblige, les recettes fiscales provenant des entreprises exprimées en pour cent du PIB ont augmenté sans discontinuer dans le monde entier et ont contribué aux excédents budgétaires. L'OCDE estime que le produit de cette source de recettes diminuera ces prochaines années du fait de la crise économique et financière. Dans le cas de la Suisse, il faut ajouter à cela les augmentations de cotisation prévues pour plusieurs assurances sociales, en particulier l'assurance chômage, les allocations pour perte de gain et l'assurance invalidité.

Pour toute question :

[brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch](mailto:brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch)



## Salaires des managers : renforcer les droits des actionnaires

30.01.2009

**Les débats relatifs aux salaires et bonus se sont intensifiés ces derniers temps. La gauche réclame la définition, par l'Etat, de plafonds tandis que l'initiative Minder voit la solution dans l'introduction d'une vingtaine de nouvelles interdictions et peines privatives de liberté.**

Ces projets réduiraient sensiblement la liberté d'organisation des entreprises et l'attrait de la place économique suisse. Des suppressions d'emplois et une baisse des recettes fiscales en seraient les conséquences. Des corrections sont certes nécessaires, mais il faut agir de manière réfléchie et se montrer raisonnable.

L'idée du Conseil fédéral d'intégrer cette question dans la révision actuelle du droit de la société anonyme est bonne. La participation des actionnaires au débat sur les salaires doit être inscrite dans la loi. economiesuisse recommandait déjà de faire participer les actionnaires au débat sur les salaires dans l'annexe au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

Le Conseil fédéral propose d'introduire également dans la loi un devoir de diligence en ce qui concerne la fixation des salaires, sachant qu'il revient au conseil d'administration d'en définir les grandes lignes dans le règlement. Le conseil d'administration est aussi tenu de soumettre aux actionnaires un rapport sur les rémunérations. Lors de sa dernière séance, le Comité directeur d'economiesuisse a décidé de soutenir le projet du Conseil fédéral. En ce qui concerne la rémunération des membres du conseil d'administration, il estime que les actionnaires doivent disposer d'un droit de codécision efficace. En outre, les compétences des actionnaires et celles du conseil d'administration doivent être clairement délimitées. Ce dernier en particulier ne doit pas être libéré de sa responsabilité en matière d'embauche, de surveillance et de révocation des membres de la direction. economiesuisse continuera de suivre le dossier et accordera une attention particulière à ce dernier point.

- [Code suisse de bonne pratique](#)
- [Message complémentaire du Conseil fédéral du 5.12.2008](#)
- [Position d'economiesuisse sur l'initiative Minder](#)

Pour toute question :

[urs.furrer@economiesuisse.ch](mailto:urs.furrer@economiesuisse.ch)



## Agriculture : un nouveau moratoire n'améliorera pas la situation

05.02.2009

### **Le Conseil fédéral propose d'adopter une nouvelle disposition transitoire afin de prolonger le moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture.**

economiesuisse lui demande de mener plutôt une politique agricole favorable à l'innovation et axée sur l'avenir. Le moratoire doit céder la place à une solution définitive en ce qui concerne l'autorisation des OGM.

Le Conseil fédéral souhaite prolonger un statu quo qui n'a que trop duré : dans le cadre de la révision de la loi sur le génie génétique, il propose d'ajouter trois ans au moratoire sur les OGM dans l'agriculture. Une telle décision affaiblirait la capacité d'innovation de la Suisse.

Les connaissances scientifiques rassemblées à l'échelle internationale sont suffisantes pour permettre une utilisation sûre des OGM. Par conséquent, le moratoire est inutile. Rien dans les résultats de la recherche ne s'oppose à ce que l'utilisation de plantes génétiquement modifiées soit autorisée en Suisse.

Le moratoire est également superflu, car les procédures d'autorisation sont strictes et longues. Une procédure d'autorisation pour la culture d'une plante utile OGM dure cinq ans environ. Un moratoire dissuade les entreprises d'entamer une telle procédure. Un temps précieux est ainsi perdu qui pourrait servir à donner de nouvelles impulsions dans le domaine agricole.

La compétitivité de l'agriculture suisse sera décisive dans la perspective de l'accord de libre-échange négocié avec l'UE. La promotion des nouvelles technologies représenterait une contribution importante dans ce sens. Les OGM permettent, par exemple, de se protéger de la pourriture de la pomme de terre ou du feu bactérien. Dans le domaine du génie génétique, comme dans d'autres, la Suisse doit faire en sorte de mettre des atouts de son côté. La prolongation du moratoire irait exactement à sens contraire.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'une telle interdiction affaiblirait la recherche et l'innovation en Suisse. Ces dernières années ont malheureusement montré que la Suisse n'était pas un terrain propice à l'innovation et au transfert de technologies dans le domaine du génie génétique agricole. Le Conseil fédéral a toute latitude pour abandonner le moratoire et renforcer la position de la Suisse.

Pour toute question :

[fridolin.marty@economiesuisse.ch](mailto:fridolin.marty@economiesuisse.ch)



## La colonne de Bruxelles: Libéralisation réussie des marchés postaux européens

05.02.2009

**Le 8 janvier, la Commission européenne a publié un rapport dans lequel elle fait le bilan de la mise en œuvre de la directive postale dans les pays membres. La directive vise l'ouverture complète des marchés postaux européens d'ici à la fin 2010.**

Dans son rapport, la Commission européenne montre quelles mesures ont été prises entre 2006 et 2008 en vue d'ouvrir les marchés européens. Si le marché des colis est totalement libéralisé depuis plusieurs années, une limite de monopole à 50 g perdure pour le marché des lettres. L'UE entend également faire tomber ce dernier bastion d'ici à la fin 2010. En Suisse, la limite de monopole est de 100 g, de sorte que 90 % des lettres tombent sous le coup du monopole. Quatre Etats membre importants, à savoir l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suède et la Finlande, ont déjà aboli le monopole des lettres.

En lien avec la libéralisation complète du marché des lettres, certains se demandent s'il faut fixer des salaires minimaux pour les employés postaux. En outre, certaines mesures favorisant unilatéralement les opérateurs postaux établis sont controversées. Ces mesures comprennent les exonérations de TVA, l'accès facilité aux boîtes aux lettres pour l'opérateur historique ou les conditions d'acquisition d'une licence.

Ces obstacles sont d'autant plus grands que l'ouverture partielle actuelle a déjà des conséquences positives nettes avérées. En effet, l'intensification de la concurrence a contribué à l'amélioration des services postaux sur le plan de la qualité et à la création d'emplois dans ce secteur. Dans le même temps, la libéralisation des services postaux a poussé les opérateurs établis à moderniser leurs installations et à accroître leur efficacité. Enfin, le plus important, le rapport démontre aussi que les gains d'efficacité ne sont pas obtenus au détriment d'un service postal performant sur l'ensemble du territoire.

Pour toute question :

[matthieu.chavaz@economiesuisse.ch](mailto:matthieu.chavaz@economiesuisse.ch)





## Péage routier : inadapté, cher et peu efficace

05.02.2009

**Le péage routier a suscité des attentes élevées, mais les expériences faites à l'étranger sont décevantes. Malgré des taxes élevées, les embouteillages n'ont pu être supprimés. Des essais de péage routier ne se justifient pas en Suisse.**

Fin 2007, le Conseil fédéral a chargé le DETEC de préparer un projet de loi autorisant les essais de péage routier. L'adoption d'une loi limitée dans le temps doit permettre de contourner l'interdiction des taxes routières contenue dans la Constitution. La question se pose de savoir si, au vu de la densité de la circulation routière et des résultats des expériences faites jusqu'ici, il se justifie d'autoriser rapidement les péages routiers en Suisse.

### Effet d'incitation discutable

Les raisons le plus souvent évoquées pour justifier l'introduction de péages routiers sont la gestion du trafic, le financement des infrastructures et la protection de l'environnement. Or les résultats sont contrastés, que ce soit ceux des péages routiers mis en place à l'étranger ou ceux des études relatives à leur introduction en Suisse. La ville de Londres n'est pas parvenue à réduire les embouteillages, malgré la hauteur des taxes. Cinq ans après l'introduction des péages routiers, la densité du trafic était aussi élevée qu'avant la mise en place du dispositif. Il apparaît clairement que la gestion du trafic via des mesures pécuniaires n'atteint pas son but ou seulement partiellement, même à Londres, pourtant citée en exemple.

### Coûts d'exploitation élevés

Il faut ajouter à cela que les dispositifs de péage routier sont coûteux. Leurs coûts se montent en général à 30 %, voire 40 %, du produit. A Londres, ils avoisinent 50 %, sachant qu'une partie substantielle du produit (27 %) provient des amendes. En comparaison, le coût de perception de l'impôt sur les huiles minérales en Suisse se monte à seulement 1,5 % du produit de l'impôt. En raison de ses coûts élevés, le péage routier n'est pas une solution intéressante pour générer des ressources. Pour que l'introduction d'un péage routier ait un sens du point de vue économique, les coûts devraient être compensés par une utilité d'un niveau équivalent. Une étude de la banque cantonale de Zurich arrive à la conclusion qu'un péage routier pourrait éventuellement avoir un sens dans la ville de Zurich à partir de 2025 au plus tôt. Enfin, les péages routiers n'ont pas nécessairement un effet positif sur l'environnement. Si on considère les expériences faites et les études réalisées, l'introduction d'une taxe routière dans les villes de Suisse n'est pas justifiée. Le Conseil fédéral doit renoncer à son projet initial et aux essais de péage routier. Le Parlement le souhaite également.

Vous trouverez une analyse détaillée des péages routiers dans le dossier politique du 26 janvier 2009 : [Péage routier : inadapté et peu efficace](#)

Pour toute question :

[jan\\_perret.gentil@economiesuisse.ch](mailto:jan_perret.gentil@economiesuisse.ch)

[martin.kaiser@economiesuisse.ch](mailto:martin.kaiser@economiesuisse.ch)



## Pour une compensation annuelle de la progression à froid

05.02.2009

**economiesuisse est favorable à une compensation annuelle et automatique des effets de la progression à froid. Deux cantons et plusieurs pays ont d'ores et déjà introduit cette pratique. La charge administrative impliquée est acceptable au regard des bénéfices attendus.**

Dans un système fiscal à barèmes progressifs, l'augmentation nominale des revenus due à l'adaptation des salaires au renchérissement a pour effet de faire passer le contribuable dans des tranches d'impôt supérieures, bien qu'il ne soit pas devenu plus riche en termes réels. Pour le soulager, la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) prévoit de compenser cette progression à froid chaque fois que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 7 %. Aux yeux des milieux économiques, cette compensation n'est pas suffisante. Les contribuables paient des impôts trop élevés par rapport à leur capacité économique réelle. De plus, ces adaptations un peu erratiques compliquent la planification budgétaire et la mise en œuvre du frein à l'endettement.

### Compensation annuelle dans certains cantons

Les cantons définissent eux-mêmes la compensation de la progression à froid en ce qui concerne leurs propres impôts. Dans la majorité des cas, les barèmes et les déductions sont adaptés une fois que le renchérissement franchit un seuil donné. Mais Bâle-Campagne et Vaud compensent la progression à froid automatiquement pour chaque période fiscale.

Dans l'OCDE, dix-huit Etats membres sur trente compensent les effets de la progression à froid. Selon l'analyse de l'OCDE, ce sont les bas salaires et les familles qui sont le plus souvent touchés par la progression à froid. En effet, ces catégories de contribuables passent rapidement dans une tranche d'imposition supérieure, perdant simultanément des possibilités de déduction ou des crédits d'impôt parfois importants (allocations pour enfants, prestations complémentaires, par exemple).

### economiesuisse appuie plusieurs motions parlementaires

L'économie soutient aussi bien la motion qui prévoit une compensation annuelle automatique que celle qui préconise d'abaisser de 7 % à 3 % le seuil défini en pour cent d'inflation. Elle privilégie toutefois la première proposition, qui satisfait le mieux le principe de l'imposition en fonction de la capacité économique. Dans ce cas, l'administration, les employeurs et les institutions de prévoyance devraient annualiser certaines démarches aujourd'hui un peu moins fréquentes. En ce qui concerne la Confédération, l'Administration fédérale des contributions évalue la charge de travail à une semaine de travail pour une personne. Cela semble tout à fait acceptable eu égard aux avantages qui découleraient d'une adaptation annuelle.

dossierpolitique : [Compensation de la progression à froid](#)

Pour toute question :

[christoph.schaltegger@economiesuisse.ch](mailto:christoph.schaltegger@economiesuisse.ch)

[martin.weder@economiesuisse.ch](mailto:martin.weder@economiesuisse.ch)



economiesuisse

## Prix de l'électricité : de nouvelles mesures s'imposent

02.02.2009

**Le Conseil fédéral a décidé plusieurs adaptations à court terme en vue de limiter la hausse des prix de l'électricité annoncée depuis l'été dernier. Il est encore trop tôt pour évaluer pleinement leurs conséquences.**

Pour l'économie, seules une révision de la loi et la mise en place de conditions-cadre avantageuses renforçant l'offre d'électricité future permettront d'améliorer la situation de manière substantielle.

L'entrée en vigueur de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité au 1er janvier 2009 a mis en lumière les problèmes liés à la libéralisation du marché de l'électricité et aux nombreux compromis décidés dans ce contexte : toute une série de nouvelles exigences ont fait leur apparition, la réglementation des prix d'utilisation des réseaux est désormais axée sur les coûts et non sur l'efficacité et certaines règles entravent le libre jeu du marché, incitant à rester dans le monopole. Cela s'est traduit par une hausse des prix de 9 % à 12 % et de plus de 25 % dans les cas extrêmes. C'est la raison pour laquelle economiesuisse, soucieuse d'endiguer l'augmentation des prix, a présenté, le 20 octobre 2008, une solution fondée sur les résultats d'une table ronde réunissant des consommateurs et des représentants de la branche.

Le Conseil fédéral a repris certaines propositions de l'économie. Mais les résultats ne sont que partiellement satisfaisants. Les coûts des capacités de réserve ont par exemple été plafonnés à 0,4 ct./kWh. Les coûts supplémentaires prévisibles pour la constitution de réserves sont à la charge des exploitants de grandes centrales électriques, qui les répercutent sur les prix de l'électricité. Cette fausse solution provoque une distorsion de concurrence et nuit avant tout aux clients industriels. Au lieu de faire du rafistolage, il convient de donner une nouvelle orientation à la loi de toute urgence. En outre, il faut veiller à ce que l'offre d'électricité soit suffisante sur le marché. L'utilisation et le développement de la force hydraulique ainsi que le lancement immédiat des procédures d'autorisation pour le remplacement des centrales nucléaires existantes doivent rester les priorités.

Pour toute question :  
[urs.naef@economiesuisse.ch](mailto:urs.naef@economiesuisse.ch)



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > 01-2009

## Priorités de nos membres: FASMED, la voix de la technologie médicale en Suisse

05.02.2009

**La branche suisse de la technologie médicale fleurit : on compte une entreprise MedTech pour 12 000 habitants. A l'échelle internationale, seule l'Irlande affiche une densité supérieure. FASMED, la Fédération des associations suisses du commerce et de l'industrie de la technologie médicale, défend les intérêts de cette branche imposante.**

Du sparadrapp à la chaise roulante, de la prothèse de la hanche à la lentille de contact : la branche de la technologie médicale, ce sont plus de 10 000 produits différents. Plus de 500 entreprises MedTech, des PME plus la plupart, emploient quelque 45 000 personnes. Cette branche occupe ainsi 1,2 % des personnes actives.

Le secteur MedTech occupe en Suisse une position de premier plan, inégalée dans le reste du monde. Il constitue un exemple typique d'un secteur qui se trouve à l'interface de plusieurs disciplines. Les entreprises emploient des ingénieurs, des outilleurs spécialisés, mais aussi des experts en physique, en pharmacie, en biotechnologie, en informatique, en robotique et en microélectronique. Cette industrie bénéficie de très bonnes conditions-cadre en Suisse : on trouve des spécialistes de toutes ces disciplines sur un petit périmètre. Aussi la production n'est-elle que rarement délocalisée à l'étranger. La Suisse sert aussi de marché-test pour les entreprises. Les exigences et les normes élevées du marché helvétique sont des arguments convaincants pour l'exportation. Plus de 90 % des produits sont exportés, avant tout vers l'Allemagne et les Etats-Unis. Selon les experts, la branche de la technologie médicale continuera de croître malgré le ralentissement de l'économie.

FASMED défend les intérêts de cette branche. Fondée en 2000, l'organisation faîtière compte désormais plus de 200 membres. FASMED apporte son soutien à la branche de la technologie médicale et défend ses intérêts vis-à-vis de ses partenaires, des autorités et de l'opinion publique. Dans cette optique, l'organisation participe aux travaux législatifs aux niveaux national et international. A ce titre, son objectif est de continuer de proposer des prestations médicales et de soins de qualité élevée, économiques et acceptables sur le plan social. FASMED s'appuie sur les principes d'une concurrence libre et équitable et s'engage pour le maintien et la promotion de structures d'économie de marché dans le système de santé suisse.

Pour plus d'informations : [www.fasmed.ch](http://www.fasmed.ch)



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **01-2009**

## Loi sur la recherche : révision partielle sur la ligne d'arrivée

05.02.2009

**Le projet de loi présenté dans le message en vue de la révision partielle de la loi fédérale sur la recherche a été considérablement amélioré par rapport à la consultation. La majorité des améliorations suggérées par economiesuisse ont été retenues.**

La nouvelle loi représenterait un net progrès : les différentes activités liées à l'innovation (promotion de projets, start-up, transfert de savoir et de technologies) ne seront pas séparées sur le plan organisationnel et continueront donc de relever intégralement de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Ainsi, l'exploitation des synergies entre ces différentes activités restera possible.

Comme le suggérait economiesuisse, la CTI restera largement indépendante des autorités fédérales. En la dotant de son propre secrétariat, on évitera des problèmes de délimitation des compétences avec l'administration. Le message propose un concept d'organisation proche de celui soumis par economiesuisse, qui consistait à transformer la CTI en une fondation, à l'instar du FNS.

Un point du nouveau projet pose encore problème selon economiesuisse. C'est le fait que les compétences pour les programmes internationaux ne soient pas toujours clairement établies, ce qui générera des difficultés à l'interface entre la CTI et l'administration fédérale. economiesuisse souhaite que le législateur modifie le projet de manière à préciser la répartition des compétences : seule la Confédération doit être habilitée à négocier des traités internationaux. En revanche, ce sera la CTI qui siègera dans les organes internationaux. Elle dispose du savoir-faire nécessaire. La CTI diffusera aussi des informations sur les programmes internationaux et soutiendra les requérants lors de l'élaboration de la requête et de son dépôt.

Pour toute question :

[rudolf.minsch@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.minsch@economiesuisse.ch)



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **01-2009**

## Création de la Fondation de recherche ICC

29.01.2009

**Plus de 250 chefs d'entreprises et représentants d'organisations internationales étaient présents le 2 février pour fêter le 90e anniversaire de ICC et la création de sa Fondation de recherche.**

Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale, Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, et Victor Fung, président de la Chambre de commerce internationale, ont honoré de leur présence la réception organisée par ICC Switzerland. Cette dernière a donné le coup d'envoi à une année de célébrations marquant les 90 ans de l'organisation. ICC Switzerland remercie les sponsors, sans lesquels l'évènement n'aurait pu avoir lieu : Genève Place Financière, Nestlé, SGS, Credit Suisse et Swatch Group.

Fondée en 1919, ICC promeut le commerce et les investissements par-delà les frontières et aide les entreprises à relever des défis et à saisir les opportunités de la mondialisation. Comme à ses débuts, l'organisation reste convaincue que le commerce est une force de paix et de prospérité puissante.

ICC a créé la Fondation de recherche dans le but de renforcer son leadership dans les questions politiques liées aux préoccupations majeures des entreprises et des individus, dans toutes les parties du monde. La fondation mandatera des chercheurs pour étudier les bénéfices découlant de l'expansion du commerce international et des investissements, ainsi que l'effet positif des règles multilatérales. Elle travaillera aussi à sensibiliser les responsables politiques, les médias et l'opinion publique à la bonne compréhension des bénéfices du commerce et des investissements internationaux et aux dangers du protectionnisme.

A cette fin, elle misera sur un programme d'éducation fondé sur les conclusions de ses recherches. Les mandats de recherche seront confiés à des institutions académiques et à des experts en matière de commerce et d'investissement. La Fondation commencera par examiner la contribution du commerce international à la prospérité mondiale, dans la perspective des différentes régions, en commençant par l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie.

Pour plus d'informations sur la Fondation de recherche ICC :

[www.iccresearchfoundation.org](http://www.iccresearchfoundation.org)



## Portrait d'une PME break/through, l'agence pour l'innovation

05.02.2009

**L'entreprise bâloise break/through développe des produits, des services et des modèles commerciaux pour ses clients. Son équipe ne mise pas sur les études de marché classiques ni le brainstorming, elle suit une voie nouvelle.**

Depuis 2005, la jeune équipe de break/through a développé de nouveaux produits, services et modèles commerciaux pour des PME et des groupes comme BASF, Carlsberg, Coop ou Mars. L'entreprise n'utilise pas le brainstorming ni d'autres techniques créatives. Lorsqu'elle démarre son travail sur un nouveau mandat, elle s'attache d'abord à comprendre les besoins des consommateurs. Concrètement, cela signifie que l'équipe observe attentivement les utilisateurs potentiels en situation – lorsqu'ils cuisinent par exemple pour des innovations en matière de produits alimentaires. Une fois qu'elle a identifié et compris les besoins, elle développe des idées de produits et élabore des prototypes.

Le « deskbook » est un exemple. Il s'agit d'un ordinateur qui allie le confort d'un PC avec la mobilité d'un ordinateur portable. Il suffit de quelques réglages pour que l'ordinateur portable se mue en ordinateur ergonomique : pas de dos courbé et distance suffisante de l'écran. Le « deskbook » satisfait à la fois le besoin de mobilité et celui d'ergonomie. Pour Reto Schnyder, fondateur de l'entreprise, « les grandes innovations ne se démarquent pas par leur grande créativité, mais par leur succès commercial ». Pour cela, chaque innovation doit correspondre à un besoin réel des consommateurs ». break/through a baptisé cette approche « l'innovation fondée sur la connaissance ».



### Inscrite dans un réseau mondial

break/through ne se contente pas d'apporter des idées : L'équipe, dans laquelle des économistes et des ethnologues côtoient trois designers industriels, met au point des ébauches de produits – un ordinateur portable ergonomique ou une brochure présentant un nouveau service. L'équipe est complétée par plusieurs collaborateurs à temps partiel et indépendants ayant des formations diverses. « Il y a parmi nos employés des égyptologues, des chimistes et des médecins », ajoute M. Schnyder. L'entreprise travaille également avec des chasseurs de tendances à Los Angeles, Moscou, Hong Kong, New York et d'autres métropoles. « Ces personnes sont nos yeux et nos oreilles à travers le monde – elles nous ouvrent aussi des portes. Lorsque, dans le cadre d'un projet, nous souhaitons étudier des ménages américains ayant un revenu donné par exemple, nos partenaires outre-Atlantique nous aident à trouver des familles qui correspondent. »

### Saisir des opportunités pendant les périodes difficiles

Pour break/through, il ne fait pas de doute que réfléchir et agir de façon innovante est crucial pour survivre, en particulier pendant une période économique difficile. Reto Schnyder souligne que la situation économique actuelle ne renferme pas seulement des risques à court terme, mais aussi des opportunités. break/through aide ses clients à comprendre l'évolution des comportements en temps de crise. « Parfois il suffit de petits changements pour répondre à de nouveaux besoins et se démarquer de la concurrence », explique M. Schnyder. Les dernières crises ont montré que seuls ceux qui s'adaptent aux changements inévitables ont une chance de façonner l'avenir.

Pour plus d'informations : [www.break-through.ch](http://www.break-through.ch)



## Le Sommet européen des affaires de Bruxelles

02.02.2009

**Les 26 et 27 mars 2009, Bruxelles accueillera le septième Sommet européen des affaires. Comme les années précédentes, ce congrès est la plateforme de discussion et de réseautage la plus importante pour les représentants de l'économie et les décideurs européens de haut rang.**

Cette année, le thème du congrès est « Dare & Care ». Les discussions se focaliseront sur trois thèmes reflétant les principaux défis que les entreprises doivent relever aujourd'hui : « Financing » (crise financière, réglementation des marchés financiers, surveillance des banques, etc.), « Greening » (approvisionnement en énergie, innovations écologiques, matières premières, changements climatiques, etc.) et « Staffing » (vieillesse démographique, immigration, collaboration entre les universités et les entreprises, etc.).

M. Barroso, le président de la Commission européenne, ainsi que dix commissaires européens participeront aux différents débats. En outre, plusieurs décideurs de premier plan seront présents, dont Mirek Topolánek (Premier ministre de la République tchèque), Pascal Lamy (directeur général de l'OMC) et Dominique Strauss-Kahn (directeur général du FMI). Les entrepreneurs seront représentés entre autres par Jean-François van Boxmeer (CEO de Heineken), Anders Dahlvig, (CEO de IKEA) et Tom Albanese (CEO de Rio Tinto). Les participants auront également la possibilité de discuter de manière informelle au « Networking Village ».

Ce congrès est organisé conjointement par BUSINESSEUROPE, la FEB-VBO (fédération des entreprises belges) et la Commission européenne. economiesuisse dispose de quelques entrées gratuites et d'entrées VIP à prix réduit. Si cela vous intéresse de participer au congrès ou que vous souhaitez une entrée VIP, veuillez prendre contact avec M. Matthieu Chavaz ([matthieu.chavaz@economiesuisse.ch](mailto:matthieu.chavaz@economiesuisse.ch) ; +32 2 280 08 44).

Pour toute question :

[matthieu.chavaz@economiesuisse.ch](mailto:matthieu.chavaz@economiesuisse.ch)





## Regina Ammann est arrivée en tête

30.01.2009

### **Regina Ammann, la nouvelle déléguée d'economiesuisse à Berne, a remporté la compétition de ski des parlementaires britanniques et suisses de Davos. Bravo !**

Depuis 1956, Davos accueille la traditionnelle « Anglo-Swiss Parliamentary Ski Week » au cours de laquelle des parlementaires suisses et britanniques échangent des expériences et entretiennent des liens d'amitié en faisant du ski. A la fin de la semaine, les parlementaires se mesurent dans une course de ski.

Cette année, le slalom géant, organisé du côté de Pisch, s'est déroulé dans des conditions météorologiques idéales. Regina Ammann, ancienne conseillère nationale, a remporté la course des dames, alors que chez les hommes c'est This Jenny, conseiller aux Etats (UDC/Glaris) qui a franchit la ligne d'arrivée le plus rapidement.

---